



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUIN 2023 – 9H MOLINES EN QUEYRAS

**Présents :** ALLAIX Romain, ARMANET Carole, BONNIN Gilbert, CHALLOT Serge, CLEMENCEAU Philippe, FOUQUE Christian, GARCIN Valérie, GICQUEL Mathieu.

**Absents :** GARCIN Michel, HOUSSET Raphaël, ROUX Delphine (pouvoir à GARCIN Valérie).  
**Secrétaire de séance :** ALLAIX Romain.

### **1/ Approbation du compte rendu du 2 mai 2023.**

Madame le Maire propose d'approuver le compte-rendu du Conseil Municipal de la séance du 2 mai 2023.

Proposition d'effectuer un ajout dans les questions diverses :

**Demande de travaux au sein de la fruitière de Fontgillarde par l'association les Fountgillencs :** l'association souhaite avoir une salle où organiser des événements. La sécurité actuelle du bâtiment ne permet de l'ouvrir au public et donc à l'association. Le conseil municipal souhaite aborder la problématique des travaux du bâtiment de la Fruitière d'une manière globale et non au cas par cas.

**Vote : Pour à l'unanimité**

### **2/ Convention avec le Parc du Queyras relative à l'entretien des sentiers de responsabilité communale.**

Madame le Maire indique que la convention a pour objet de préciser les modalités d'entretien des sentiers de compétence communale sur l'ensemble du territoire classé Parc naturel régional du Queyras.

L'objectif est d'avoir sur le territoire du Parc un dispositif d'entretien en bon état des sentiers et de la signalétique. L'entretien est assuré annuellement en fonction des besoins.

**Vote : Pour à l'unanimité**

### **3/ Demande de subvention pour le voyage scolaire.**

Madame le Maire expose au conseil municipal que dans le cadre d'un projet autour de la mer (découverte du milieu marin/port/activités voile ou paddle) et de la ville (une journée à Marseille Mucem et Musée Cosquer), la classe de CE/CM de l'école de Saint-Véran partira 3 jours à Sausset-les-Pins au mois de juin. Ce projet s'effectuerait avec la classe de CE/CM de Ceillac dans la continuité des rencontres pédagogiques organisées régulièrement afin de développer les liens entre écoles et entre élèves. Les 3 communes (Molines, Saint-Véran et Ceillac) prendront en charge le transport.

La commune décide donc d'octroyer la somme de 600 € pour l'organisation du voyage scolaire.

**Vote : Pour à l'unanimité**

### **4/ Demande de subvention pour l'aménagement de cheminements piétonniers entre les hameaux du village.**

Madame le Maire rappelle les enjeux de cet aménagement. Il s'agit de restaurer et de conserver le lien entre les villages. Madame le Maire expose au Conseil Municipal, qu'il convient de solliciter une subvention, dans le cadre de cet aménagement.

L'estimation du projet est de 158 283 € HT. Le financement pourrait être assuré par le Conseil Régional PACA à hauteur de 50 % soit 79 141 €, par l'Etat à hauteur de 17 % soit 26 634 €. Le reste étant pris en charge par la commune en auto financement.

**Vote : Pour à l'unanimité**

### **5/ Modification du plafond des titres restaurant.**

Madame le Maire précise que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, en raison de l'inflation, le plafond d'exonération des titres UpDéjeuner pour la part employeur est fixé à 6,50 €.

Ainsi, Le Conseil Municipal approuve la valeur nominale du titre restaurant qui s'élève désormais à 10,83 € (participation employeur à hauteur de 60%).

**Vote : Pour à l'unanimité**

**Questions diverses :**

- Location du local de stockage de 12 m2 dans l'ancien cabinet médical de Clot la Chalp : un bail de 6 mois va être proposé avec un loyer de 50 € par mois (toutes charges comprises).
- Arrêts autopstop : définition des lieux sur la commune.
- Rendu de la rencontre avec l'Architecte des Bâtiments de France :
- Rendu de l'AG Energil :
- Point sur le courrier envoyé au propriétaire concernant le terrain de la ZAC de Clot la Chalp
- Point sur la réglementation de la Police d'urbanisme :
- Points sur les Arrêtés municipaux en lien le Parc du Queyras concernant les différentes problématiques environnementales rencontrées en saison estivale
- Réflexion sur le changement de destination des hôtels dans le cadre du PLU
- Proposition d'aménagement d'un mur d'entraînement et d'un pump track en complément des autres activités à proximité de la plateforme de la mobilité
- Proposition d'inscrire les travaux de voirie de la Rua dans l'enveloppe de Mme la conseillère départementale
- Point sur l'avancement des projets communaux en cours
- Point sur le stationnement des camping-cars en lien avec la communauté de communes
- Point sur la programmation de l'enrobé tiède avant la saison estivale
- Point sur l'état d'avancement de la coupe de bois de la parcelle 19
- Point sur les travaux du mur du cimetière de Fontgillarde
- Point sur le rendu du conseil d'exploitation de la régie déchets et notamment son mode de fonctionnement sur le territoire de la commune
- Point sur les travaux du caniveau de Fontgillarde
- Point sur le recrutement des agents communaux pour la saison estivale
- Dates à venir :

6 juillet 2023 à 20h30 : film documentaire « EDAF PUNK à chacune son sommet : 5 femmes alpinistes des Hautes-Alpes » à la salle polyvalente.

7 juillet 2023 à 19h : vernissage de l'exposition « l'eau de nos montagnes » à la bibliothèque.

27 août 2023 : repas de la convivialité

16 et 17 septembre 2023 : journées du patrimoine, « la dentelle des escartons » : exposition, atelier de transmission du savoir (sur inscription), exposé documentaire.

**Prochain Conseil Municipal : mardi 18 juillet 2023 à 9h.**

**Fin de la séance à 11h10.**

Le Maire

GARCIN Valérie

